

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 133 (2007)
Heft: 12: Défricher la ville

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EFFICIENCE ÉNERGETIQUE DANS LE BÂTIMENT

Selon la **sia**, qui rejoint sur ce point la position du Conseil fédéral, la mesure prioritaire pour assurer l'avenir de notre approvisionnement énergétique est d'en accroître l'efficacité. Dans cette perspective, le secteur du bâtiment offre des potentiels d'amélioration importants. D'éminents experts de la **sia** ont donc récemment présenté les objectifs de performance et le certificat énergétique des bâtiments envisagés par la **sia** à la sous-commission chargée de la politique énergétique pour la CEATE du Conseil des États.

Bâtiments et infrastructures sont très gourmands en énergie : ils engloutissent près de la moitié de l'énergie thermique consommée dans notre pays, ce qui équivaut à quelque 25% de la consommation totale. Or dans ce domaine précis, il existe encore d'énormes marges d'accroissement des performances. Représentée par son président, Daniel Kündig, et par Charles Weinmann, président de sa commission sectorielle des normes pour l'énergie dans le bâtiment, la **sia** a saisi l'occasion de faire valoir sa longue expérience et ses compétences en la matière en exposant sa position sur ce dossier devant la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE) du Conseil des États à mi-avril.

Il importe d'abaisser la demande en énergie et d'optimiser la couverture des besoins. Cela implique de favoriser autant que possible des agents énergétiques renouvelables et performants. La **sia** propose de se baser sur ses normes pour renforcer peu à peu les exigences légales minimales en matière de consommation énergétique des bâtiments. Elle se déclare prête à collaborer avec l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) pour élaborer des normes spé-

cifiques à ce domaine, afin de faciliter les calculs et de chiffrer le rendement des investissements destinés à accroître l'efficacité énergétique.

Incitations conformes au marché

Pour la **sia**, le grand défi réside essentiellement dans le renouvellement du patrimoine bâti existant. Celui-ci recèle en effet un extraordinaire potentiel d'optimisation qu'il s'agit de mettre à profit au cours des années à venir. Les opérations de rénovation intégrale en vue d'atteindre des standards énergétiques définis doivent donc bénéficier de mesures incitatives conformes à la réalité du marché. Cela peut prendre la forme d'allègements fiscaux, de redistributions par le biais du calcul des loyers et des émissions de CO₂, d'une taxation énergétique ou encore d'un bonus dit d'exploitation prolongée.

Comparabilité de l'offre

Pour les bâtiments, un certificat énergétique unifié et valable dans toute la Suisse pourrait constituer un véritable stimulant de performance. Il constituerait en effet un étalon de valeur susceptible d'améliorer la transparence du marché en matière de produits, systèmes et prestations énergétiques. Les maîtres de l'ouvrage bénéficieraient d'une bien meilleure information sur les multiples possibilités et avantages d'une construction efficiente sur le plan énergétique. La **sia** est en train de définir les bases d'un tel certificat. Elle envisage également de le publier sous le label **sia**, en étroite collaboration avec la Confédération et les cantons, afin de lui assurer l'unicité et la crédibilité requises.

Réflexion globale indispensable

Cela étant, et même si le politique tend parfois à en réclamer, il n'existe

pas de réponses simples et de solutions toutes prêtes. On souhaite par exemple disposer de barèmes de coûts fixés pour un assainissement énergétique efficace. Pour certains élus, ils fourniraient en effet des bases pour l'examen d'allègements fiscaux ou d'autres mesures d'incitation. Or en matière d'efficacité énergétique, cette manière d'aborder le problème ne convient pas aux objectifs poursuivis.

Pour la **sia**, l'action durable - qui intègre le souci d'efficacité énergétique - commence par la volonté d'engager une réflexion globale et d'élargir le contexte. La prise en compte exclusive de facteurs sectoriels ne débouche pas sur des solutions durables et ne correspond pas davantage aux besoins de construction actuels. Les aspects énergétiques ne constituent qu'un volet d'une approche qui en englobe beaucoup d'autres concernant l'économicité d'un ouvrage et son exploitation optimisée pour les propriétaires, soit des questions relatives au bruit et à la protection de la santé, des considérations de nature sociale ou architecturale, notamment. Au-delà de sa consommation énergétique primaire, il suffit en effet de considérer l'énergie grise engloutie dans un immeuble et la mobilité qu'il induit pour se convaincre que le débat devrait impérativement être élargi aux objectifs de l'aménagement du territoire et de la qualité architecturale.

Préconiser l'efficacité en matière d'énergie, sans ouvrir la discussion aux réalités politiques et techniques propres au territoire suisse n'a guère de sens. Reste à trouver comment aborder ces tâches complexes, tout en délivrant les messages clairs que les pouvoirs publics et les maîtres de l'ouvrage appellent de leurs vœux.

Thomas Müller,
Responsable RP/Communication SIA

NOUVEAU CONTRAT DE TRAVAIL INDIVIDUEL SIA

Plusieurs milliers de bureaux d'étude affiliés à la sia occupent d'importants effectifs salariés. D'où la nécessité d'un contrat d'engagement standard, qui règle clairement et succinctement tous les rapports nécessaires entre employeurs et employés. Revu et toiletté, le contrat de travail individuel de la sia répond à ce besoin. Il peut désormais être commandé auprès de la sia (auslieferung@sia.ch), assorti du commentaire explicatif qui a également été remanié. Les bureaux membres abonnés à SIA-Service peuvent aussi télécharger ces documents sur le site Internet SIA-Service. Quant aux deux partenaires informatiques de la sia, *dg-informatik* et *WIBEAG*, ils incluront sans doute le nouveau formulaire contractuel dans leurs prochaines mises à jour logicielles.

Initialement publié en 1981, le contrat de travail SIA 1031 et les explications y relatives avaient déjà fait l'objet d'une première adaptation à de nouvelles exigences légales. Le remaniement 2007 intègre de nouveaux développements législatifs, dont l'assurance maternité notamment.

Par ailleurs, le formulaire de contrat a été expurgé du chapitre « Recommandations de la SIA », qui figure désormais dans le commentaire, tandis que contrat et commentaire ont tous deux été débarrassés de clauses devenues inutiles.

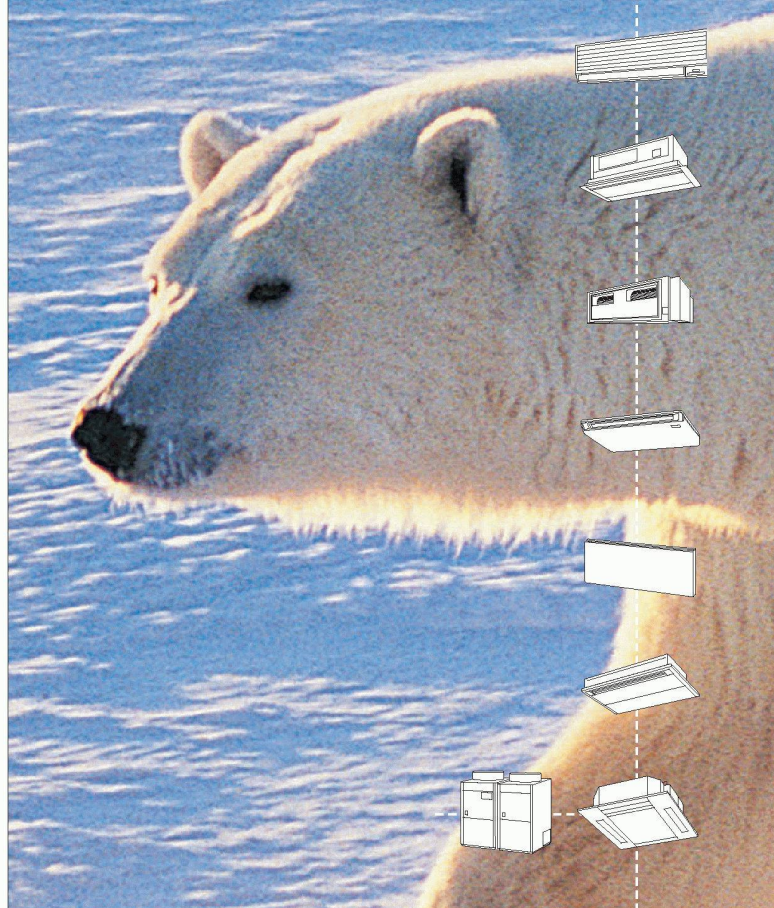
Jürg Gasche, SIA - Droit

Formulaire contractuel SIA 1031

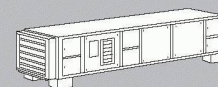
Le formulaire contractuel SIA 1031 n'est pas un contrat de travail collectif à validité générale, mais un modèle de contrat, soit un « chablon contractuel » pré imprimé, destiné à rationaliser et faciliter la conclusion d'un engagement.

Système de climatisation
révolutionnaire VRV III

Toujours **trois** longueurs d'avance



**1. encore plus
de possibilités d'utilisation,**
grâce à l'intégration du contrôle
d'un monobloc de ventilation



**2. encore plus
de fiabilité**
grâce à un remplissage
automatique du système

**3. encore plus
de sécurité,**
grâce à un système intégré
de détection des fuites

THERMOCLIMA SA
Votre expert en climatisation!

Téléphone: 071 313 99 22
info@tca.ch www.tca.ch

Commune d'Yverdon-les-Bains
Etat de Vaud

Mandats d'étude parallèles à deux degrés en
procédure sélective

Conception directrice pour la valorisation du secteur de la gare au lac à Yverdon-les-Bains

Requalification de la portion de territoire entre la
gare et le lac et valorisation de l'axe de liaison
ville/lac le long du Canal oriental

RÉSULTATS

Sous la présidence de Carl Fingerhuth, urbaniste à
Zurich, le collège d'experts a décidé à l'unanimité des
résultats suivants:

**Rang 1 Bauart Architectes-Urbanistes SA Neuchâtel,
Raderschall Landschaftsarchitekten AG, Transitec Ingé-
nieurs-Conseils SA, Vogt & Partner
Lichtgestaltende Ingenieure, P+ Petermann & Philippin
Equipe sélectionnée au 2^e degré Indemnité: 36 000.- HT
Equipe recommandée pour la poursuite des études**

**Rang 2 Feddersen & Klostermann Zurich,
IBV W. Hüsler AG, atelier Wehrlin
Equipe sélectionnée au 2^e degré Indemnité: 36 000.- HT**

**Rang 3 tribu'architecture sarl Lausanne,
Contrepoint projet urbain, Husler architectes-paysagistes
sarl, Transportplan Sion SA, Benoît Bigler
Equipe non sélectionnée au 2^e degré Indemnité: 21 000.- HT**

**Rang 3 pool Architekten Zurich, Parish L.A.,
Zwicker + Schmid Bauingenieure, Staubli Kurath
& Partner AG, held für planung und nachhaltigkeit, Angelus
Eisinger historien de l'urbanisme contemporain et écono-
miste, Robert Ireland artiste indépendant, Fritz und
Braach Adaptive Architektur
Equipe non sélectionnée au 2^e degré Indemnité: 21 000.- HT**

**Exposition publique du 7 au 20 juillet 2007 selon l'horaire
suivant: de 8 h à 17 h du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h
et de 14 h à 16 h le samedi**

NORMES EUROPÉENNES POUR LES SERVICES

Fin 2006, l'UE et l'AELE ont transmis
au Comité européen de normalisation
(CEN) le mandat (M/371) d'étudier les
modalités d'une normalisation renfor-
cée dans le domaine des prestations de
service. Onze volets sectoriels (voir
encadré) ont donc été définis afin
d'examiner - par le biais d'études de
faisabilité - comment et dans quelle
mesure la normalisation pourrait
garantir la libre circulation des services
au sein du grand marché européen. Le
premier volet traitera des principes
généraux d'une telle normalisation des
services, tandis que les dix autres éva-
lueront plus en détail les possibilités
s'appliquant à différents domaines.

A priori, ce nouveau mandat ne
devrait que marginalement concerner
la **sia** (volet 2 et volets 9 à 11). Le pro-
jet n'en indique pas moins que l'UE est
fermement décidée à s'appuyer tou-
jours davantage sur des normes pour
couvrir l'ensemble des domaines tou-
chant au bien-être des citoyens.
Autrement dit, les décisions de la **sia**
concernant les normes qu'il s'agit clai-
rement de soutenir par rapport à celles
dont il suffit de prendre connaissance
demeureront nécessaires. Si la **sia** est
consciente que l'élimination des obs-
tacles techniques au commerce impli-
querait une adoption quasi automa-
tique de toutes les nouvelles normes
européennes, il reste que le foisonne-
ment démesuré de nouveaux textes
oblige en quelque sorte la **sia** à
endosser un rôle d'éclaireur et de chef
de file. Avec le soutien des très nom-
breux volontaires œuvrant au sein des
commissions des normes, le service des
normes et règlements de la **sia**
entend relever le défi et poursuivre
dans cette voie.

Dr Markus Gehri,
Responsable Normes et règlements SIA

64 postes sur : www.vd.ch *Bourse de l'emploi*



Mission: conduire la planification de projets d'infrastructures de
transport et d'aménagement urbains selon la compétence du service.
Conseiller les entreprises, les régions et les communes dans le domaine
de la planification des projets d'infrastructures et d'aménagement
d'espaces publics.

Ingénieur-e en transports 100%, réf. 6315

Profil: Diplôme d'ingénieur EPF/ETS, inscription au REG A ou B ou
équivalent. Bonne connaissance des modes de transport individuel et
collectif (transports publics), du transfert modal, ainsi que de l'amé-
nagement des espaces publics en relation avec les déplacements.
Bonne aptitude à rédiger des préavis et à conduire des séances de
coordination.

Contact: M. Federico Molina, 021 316 70 47

Dossiers: SG DINF, Mme I. Tüscher, Riponne 10 - 1014 Lausanne

Domaines de normalisation pressentis

- 1 Aspects transversaux d'une normalisation des services
- 2 Prestations de conseil des ingénieurs
- 3 Fourniture de services en général
- 4 Fourniture de services informatiques
- 5 Prestations d'accueil au sein d'entreprises et lors de manifestations
- 6 Fourniture de personnel
- 7 Commerce, entretien et location de bateaux
- 8 Critères d'accessibilité dans les domaines des transports et du tourisme
- 9 Environnement domestique intelligent, p.ex. pour personnes âgées et handicapés
- 10 Maisons de retraite
- 11 Gestion du logement

NORME SIA 318 - MISE EN CONSULTATION

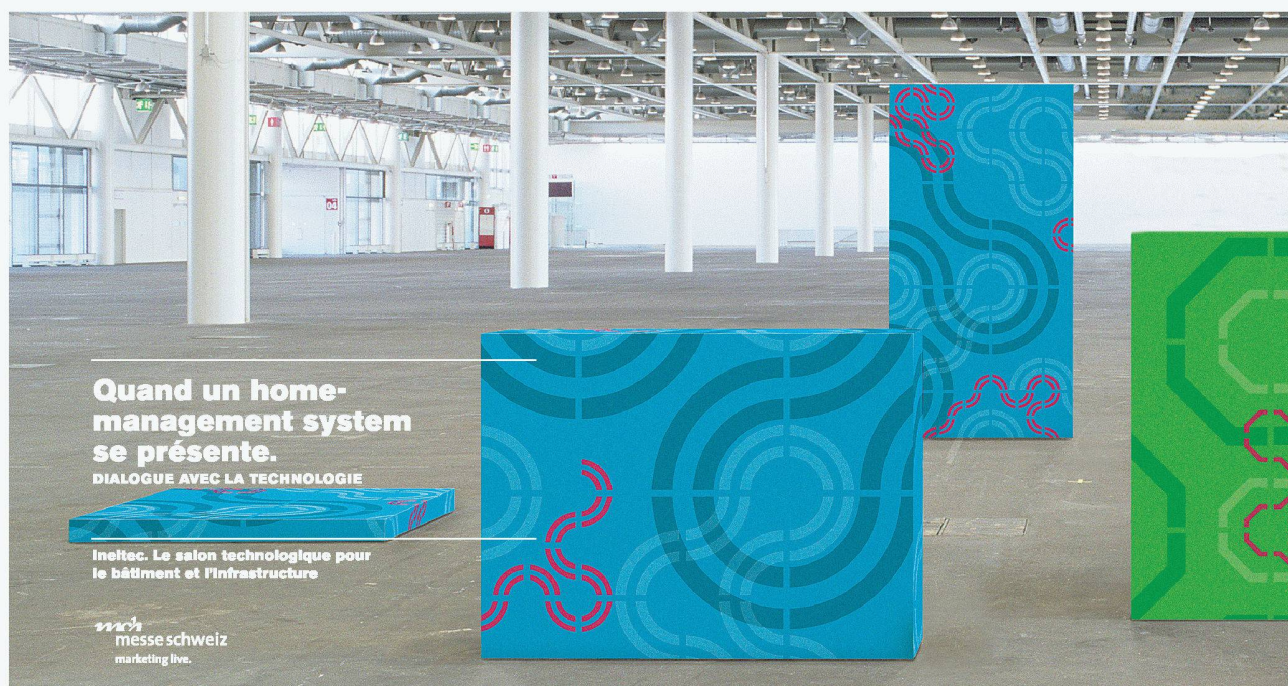
La **sia** met en consultation la norme SIA 318 pour les Aménagements extérieurs ainsi que les conditions générales SIA 118/318 correspondantes.

Les projets de normes mis en consultation (pour l'heure uniquement en version allemande) ainsi que le formulaire électronique sont disponibles sur le site internet de la **sia**

<www.sia.ch/consultations>, où ils peuvent être téléchargés.

Les commentaires et prises de position doivent être soumis d'ici au 31 août 2007 au service des normes (giuseppe.martino@sia.ch) sous le chiffre correspondant à la norme et au moyen du formulaire électronique prévu à cet effet. Aucune réaction n'est recevable sous une autre forme.

(SIA)



4–7 septembre 2007 | Centre de Foires de Bâle | Halle 1

ineltec présente les dernières tendances du marché de la technologie du bâtiment. Vous trouverez de plus amples informations sur le salon et la présentation spéciale «Future Building» sur le site Web.

Pour la première fois en parallèle: go, le salon technologique pour l'automatisation et l'électronique.

WWW.INELTEC.CH

ineltec.
infrastructure
technology